

Compta-Fisca <u>Dossier 7:</u> les amortissements

cours
cas Faikraime
cas Nadienne
cas Naille
application Miagix
cas Merra
cas Million
cas Skroutte

Université de Lille 1

LES AMORTISSEMENTS

1 - PRINCIPE

l'amortissement répartit le COUT d'une immobilisation sur sa DUREE d'utilisation :

et BASE amortissable = Valeur Brute – Valeur Résiduelle (qd elle existe) (coût d'achat) (coût de sortie)

remarque : quelques immobilisations ne « s'usent pas normalement » (**fonds de commerce, terrains, titres immobilisés**...) => donc ne sont pas amortissables => mais peuvent se déprécier quand même (voir chapitre suivant)

2 ENREGISTREMENT

L'AMORTISSEMENT constate la baisse de valeur d'un bien, donc :

c'est une **CHARGE** car il constate l'**appauvrissement** du patrimoine donc je <u>débite</u> un sous-compte de 68... dotations aux amortissements...

à l'**ACTIF**, il constate la dépréciation d'une immobilisation donc il *diminue* la valeur d'un poste d'actif donc je <u>crédite</u> un sous-compte de 28... amortissements des immobilisations

exemple	31/12	emplois	ressources
68	DDAP	2 000	
28	Amortissements		2 000

Remarque: l'amortissement n'entraîne donc aucun décaissement

- ⇒ il augmente les charges
- ⇒ donc diminue le bénéfice
- ⇒ donc diminue l'IS (impôt sur les bénéfices)
- ⇒ **SANS** entraîner de sortie de trésorerie
- ⇒ C'est donc un ENCOURAGEMENT fiscal à l'investissement

3 - amortissement LINEAIRE

(= amortissement constant) => c'est le système PAR DEFAUT, avec :

VE	Valeur d'entrée de l'immobilisation	= C'est le coût d'achat ht de l'immobilisation (moins l'éventuelle valeur résiduelle, appelée aussi valeur de revente)
n	Durée de vie du bien fixée par l'entreprise (donc en fonction de l'utilisation)	n = 100 / Tc
Tc	Taux constant (= taux linéaire en %)	Tc = 100 / n
Α	Annuité = dotation annuelle à	A = VE/n
	l'amortissement	Ou A = VE x Tc
ΣΑ	Amortissements cumulés	= somme des amortissements pratiqués depuis l'acquisition de l'immobilisation
VCN	Valeur comptable nette	$VCN = VE - \Sigma A$
PC	Produit de cession	= prix de revente ht de l'immobilisation
+/- VL	Plus ou moins value	VL = PC - VCN

^{*}en fonction du temps (nb d'années)

^{*}en fonction d'unités d'œuvre (quantités produites, km, heures machines, heures ouvriers...)

Remarque : la première année, si l'achat se fait en cours d'année, l'amortissement est calculé au **PRORATA TEMPORIS** du temps d'utilisation (en jours, sur une année de 12 mois ayant chacun 30 jours => 12 x 30 = 360 j)

Exemple: VE = 12 000; n = 5 ans; annuité théorique = 2400 par an pendant 5 ans

Mais si date d'acquisition = 15/10

- ⇒ 30 15 = 15 jours d'utilisation en octobre
 - + 30 jours d'utilisation en novembre
 - + 30 jours d'utilisation en décembre
- ⇒ = 75 jours d'utilisation la première année
- ⇒ l'amortissement de l'année 1 sera = (12000/5) x **75/360** = 500
- ⇒ ce qui donne le tableau d'amortissement linéaire suivant :

années	VCN (diferent prior de)	Annuité (DAP)	Amortiss. cumulés	VCN (fin période)
	(début période)	(6/11)	Cultidics	(iiii periode)
1	12 000	<mark>500</mark>	500	11 500
2	11 500	2 400	2 900	9 100
3	9 100	2 400	5 300	6 700
4	6 700	2 400	7 700	4 300
5	4 300	2 400	10 100	1 900
6	1 900	1 900	12 000	<u>0</u>
		<mark>12 000</mark>		

- ⇒ quand l'acquisition se fait en cours d'exercice (cas le plus fréquent !), il y a donc (n+1) lignes si n est le nombre d'années
- ⇒ j'ai forcément total des DAP = VE => j'ai forcément amortissements cumulés = VE
- ⇒ à la fin de la « vie » du bien, j'ai forcément VCN = 0

remarque : l'amortissement linéaire commence à la <u>date de mise en service</u> (et non à la date d'achat)

4 - amortissement NON linéaire

principes : si l'utilisation de l'immobilisation n'est *pas régulière*, l'entreprise peut répartir l'amortissement du bien selon l'utilisation qu'elle en fera :

1) amortissement croissant :

exemple : le 10/02/2006 une compagnie de théâtre achète 20 000 € ht un matériel son et lumière qu'elle pense utiliser de la manière suivante :

années	2006	2007	2008	2009	2010	total
Heures d'utilisation	150	150	200	200	300	1 000

D'où le tableau d'amortissement suivant :

années	VCN	Annuité	Amortiss.	VCN
	début	(DAP)	cumulés	(fin période)
2006	20 000	3 000	3 000	17 000
2007	17 000	3 000	6 000	14 000
2008	14 000	4 000	10 000	10 000
2009	10 000	4 000	14 000	6 000
2010	6 000	6 000	20 000	0
		= 20 000		

En 2006 => règle de 3 = 20000 x (150/1000) = 3000

Donc pas de pb de date

2) amortissement décroissant : idem (mais en décroissant)

5 - les documents de SYNTHESE

exemple : une machine est achetée 72 000 € le 24/10/2006 (durée de vie = 5 ans en <u>linéaire</u>)

- ⇒ Ai = annuité « standard » = 72 000 / 5 ans = **14 400**
- \Rightarrow Mais A2006 = 14 400 x (66/360) = **2 640**

•	re	ésultat et	bilan simplifi é	é s au 31/12/2006	}	
charges	produits	_	actif brut	am & prov	net	passif net
DADP = 2 640			72 000	2 640	69 360	
				'	"	
		<u>r</u> ésultat et	bilan simplifiés		11	
charges	produits		actif brut	am & prov	net	passif net
DADP= 14 400			72 000	17 040	54 960	
·		ا د الحالية د كور	hilan ainmalisisa	24/42/2000		
charges	produits	resultat et	bilan simplifiés actif brut	am & prov	net	passif net
Charges	produits		aciii biui	ani & piov	ПС	passii net
DADP= 14 400			72 000	31 440	40 560	
·						
 	1.24	<u>r</u> ésultat et	bilan simplifiés		. п	·c ,
charges	produits		actif brut	am & prov	net	passif net
DADP= 14 400			72 000	45 840	26 160	
•				' '		
		<u>r</u> ésultat et	bilan simplifiés		11	
charges	produits		actif brut	am & prov	net	passif net
DADP= 14 400			72 000	60 240	11 760	
résultat et bilan simplifiés au 31/12/2011						
•		résultat et	Dilan simplifies	au 51/12/2011		
charges	produits	<u>r</u> ésultat et	actif brut	am & prov	net	passif net

6 - la CESSION des immobilisations

Facture d'achat		Au 20/05/2006
machine		Amorti sur 5 ans en linéaire
Brut HT	<mark>72 000</mark>	
Tva (19,6%)	14 112	
TTC	86 112	

D'où le tableau suivant :

Annuité standard = 72 000 / 5 ans = 14 400

Mais la première année il y a prorata temporis :

 $A2006 = [72000 / 5] \times [10j + (7 mois x 30j)] / 360 = 8800 (pour 220 jours)$

années	VCN début	DAP	ΣΑ	VCN fin
2006	72 000	8 800	8 800	63 200
2007	63 200	14 400	23 200	48 800
2008	48 800	14 400	37 600	34 400
2009	34 400	14 400	52 000	20 000
2010	20 000	14 400	66 400	5 600
2011	5 600	5 600	72 000	0
		72 000		

Il est finalement vendu 25 000 le <u>10/10/2009</u> :

- ⇒ en 2009 le bien sortira donc de l'entreprise en octobre
- ⇒ PRORATA TEMPORIS pour la sortie également :
- \Rightarrow du 01/01/2009 au 10/10/2009 = (9 x 30) + 10 = 280 jours
- ⇒ et au 31/12/2009 l'annuité d'amortissement ne sera que de :
- \Rightarrow 14400 x (280/360) = 11 200 du 01/01/2009 à la cession

(et rien bien sûr en 2010 et 2011 puisque le bien n'est plus dans l'entreprise)

=> VCN au 10/10/2009 = 34 400 - 11 200 = 23 200

d'où les écritures :

	10/10/2009			
462	Créances sur cessions immos	29 900		ou 512 si comptant
445 <mark>7</mark> 1	Tva collectée		4 900	NPO la tva !
775			<mark>25 000</mark>	Prix de cession ht
	Produits des cessions d'actifs			
	31/12/2009			
681	DAP	11 200		DAP complémentaire 2009
2815	Amortissement machine		11 200	DAP complémentaire 2009
	31/12/2009			
675	VCN des actifs cédés	<mark>23 200</mark>		VCN = 72000 - 48800
2815	Amortissement machine	48 800		8800+14400+14400+ 11200
215	Machine		72 000	Solde de la VE

PC - VCN = 25000 - 23200 = + 1800 = plus-value

Ou dans les comptes schématiques au 31/12/2009 :

(+T-)	ACTIF	₹\$		PASSIF	(-T+)
215	immos	2815	amortiss		
(72 000)	72 000 (3)	(3) 48 800	8 800 (2006) 14 400 14 400 11 200 (2)		
512	banque			4457 tva	collectée
(1) 29 900					4 900 (1)
u , 100 - 100 - 100 - 100 - 100 - 100 - 100 - 100 - 100 - 100 - 100 - 100 - 100 - 100 - 100 - 100 - 100 - 100 -	58 500 500 500 500 500 500 500 500 500 500 500	5 MB 1 MB	laat taal taal taal taal taal taal taal	rreg am cam cam ran	l der 1 sied 1 deu 1 deur 1 deu 1 deur 1
(+T-)	CHARGES		lattattattattattattattattattattattattatt	PRODUITS	(-T+)
(+T-)	CHARGES DAP			PRODUITS 775 produits	(-T+) cessions actifs
` '					cessions
681					cessions actifs
681		675 VCN des (3) 23 200	actifs vendus		cessions actifs

Dans le compte de résultat 2009 :

675 va gonfler les charges (de 23 200)

775 va gonfler les produits (de 25 000)

- ⇒ la différence est la plus-value ou la moins-value
- ⇒ et elle va augmenter *ou* diminuer le résultat comptable (sans oublier la dernière DADP enregistrée en 2009)

dans le bilan 2009 :

l'immobilisation a été vendue :

- ⇒ elle ne fait plus partie du patrimoine :
- ⇒ les comptes 2... et 28... ont été soldés
- ⇒ les sommes concernées <u>ne figurent plus</u> dans le bilan!

7 - le cas de l'amortissement DEGRESSIF

principes:

^{***} et se limite à certains biens : équipement industriel, matériel de bureau...

VE	Valeur d'entrée de l'immobilisation	= coût d'achat ht de l'immobilisation (moins l'éventuelle valeur résiduelle)
n	Durée de vie fiscale du bien (fixé par la loi fiscale)	n = 100 / Tc
Tc	Taux constant (= taux linéaire)	Tc = 100 / n
Td	Taux dégressif	Td = Tc x coefficient Avec par exemple: Si n=3 ou 4 ans =>coeff = 1,25 Si n=5 ou 6 => coeff = 1,75 Si n> 6 => coeff = 2,25
A	Annuité = dotation annuelle à l'amortissement	$A = \underline{VCN} \times Td$
ΣΑ	Amortissements cumulés	= somme des amortissements pratiqués depuis l'acquisition de l'immobilisation
VCN	Valeur comptable nette	$VCN = VE - \Sigma A$
PC	Produit de cession	= prix de revente de l'immobilisation
+/- VL	Plus ou moins value	VL = PC - VCN

Remarque : la première année, si l'achat se fait en cours d'année, l'amortissement est calculé au **PRORATA TEMPORIS** du nombre de mois entier de possession (le mois d'acquisition est arrondi à 1 mois)

Exemple: prix d'achat = 100 000, transport 5 000, installation 4 589, pas de valeur résiduelle, n = 5 ans

Mais si date d'acquisition = 15/10

- \Rightarrow Tc = 100 / n = 20 %
- \Rightarrow Si n = 5 => coefficient = 1.75
- \Rightarrow Td = **0,2 x 1,75** = 0,35 (35 %)
- ⇒ D'autre part si d = 15/10 => 2,5 mois => arrondi à 3 mois d'utilisation
- ⇒ Annuité de l'année 1 = (109 589 x 35%) x 3/12 = 9 589
- ⇒ Ce qui donne le tableau d'amortissement dégressif suivant :

ans		Тс	Td	DAP	Amortissements	VCN fin
	VCN début	%	%	(annuités)	cumulés	
1	109 589	20	35	<mark>9 589</mark>	9 589	100 000
2	100 000	25	35	<mark>35 000</mark>	44 589	65 000
3	65 000	33	35	<mark>22 750</mark>	67 339	42 250
4	42 250	50	35	<mark>21 125</mark>	88 464	21 125
5	21 125	100	35	<mark>21 125</mark>	109 589	0
				109 589		

[⇒] quand l'acquisition se fait <u>en cours d'exercice</u> (cas le plus fréquent !), il y a donc n lignes si n est le nombre d'années

remarque : l'amortissement commence à la date d'achat (et non à la date de mise en service)

^{*} il est réglementé par la loi fiscale

^{**} applicable uniquement aux biens neufs (donc les biens acquis d'occasion sont amortis en linéaire)

[⇒] j'ai forcément total des DAP = VE => j'ai forcément amortissements cumulés = VE

[⇒] à la fin de la « vie » du bien, j'ai forcément VCN = 0

ZOOM: L'amortissement du matériel informatique

Pour être admis au titre des charges déductibles, l'amortissement doit être constaté au bilan de l'entreprise. De plus, il doit concerner un bien acquis pour être utilisé de manière durable et de nature à se déprécier dans le temps. Le matériel informatique sera le plus souvent enregistré dans un compte de l'actif immobilisé au coût de l'acquisition comprenant le prix d'achat et les frais accessoires directement ou indirectement liés (installation électrique, devis de douanes). Pour les biens neufs, l'entreprise peut choisir :

l'amortissement linéaire, qui consiste à pratiquer chaque année un amortissement d'un montant égal au prix de revient du matériel divisé par la durée probable d'utilisation, cette durée est déterminée par les usages professionnels, et en matière informatique, elle varie de trois à six ans ;

l'amortissement dégressif, qui consiste à pratiquer chaque année un amortissement d'importance décroissante, à la double condition que le matériel soit acquis à l'état neuf et que la durée normale d'utilisation soit au moins égale à trois ans ; l'amortissement est donc accéléré, et compte tenu de l'évolution des matériels informatiques, cette formule permet à l'entreprise de le renouveler plus rapidement ;

plus généralement, le régime de l'amortissement dégressif s'étend à l'ensemble des éléments indissociables d'un équipement informatique, tel qu'une armoire forte réfractaire servant à entreposer des supports informatiques et à les protéger du risque d'incendie ; l'administration fiscale a précisé que les modems et les Minitels ouvraient également droit à l'amortissement dégressif, sous réserve, bien entendu, de satisfaire aux deux conditions précitées.

L'amortissement des logiciels

Selon l'administration fiscale, un logiciel est " un ensemble d'instructions, de programmes, procédés ou règles ainsi que de la documentation qui leur est éventuellement associée, relatif au fonctionnement d'un matériel de traitement de l'information. Il est caractérisé par (i) des éléments incorporels, incluant les programmes nécessaires au traitement de l'information ; (ii) des éléments corporels servant de support aux éléments incorporels (disques, bandes magnétiques...) ".

Le Conseil National de la Comptabilité considère, quant à lui, que les logiciels, qu'ils soient créés ou acquis par l'entreprise, constituent des **immobilisations incorporelles** dès lors qu'ils sont destinés à être utilisés durablement par l'entreprise. Selon sa définition, le logiciel repose, certes, sur un support matériel (disque, disquette, bande magnétique, etc.), mais il s'agit là d'une fourniture accessoire à la prestation intellectuelle. Par ailleurs, à l'appui de son analyse, il rappelle que « les éléments destinés à servir de façon durable à l'activité de l'entreprise constituent l'actif immobilisé »". Ces éléments sont de toute nature, corporelle ou incorporelle. En conséquence, les entreprises doivent immobiliser les dépenses liées aux logiciels. L'administration fiscale a toutefois précisé que seuls les logiciels ayant fait l'objet d'une facturation distincte du matériel informatique peuvent faire l'objet d'un tel amortissement.

Selon que le logiciel est acquis ou créé, on relèvera quelques aspects spécifiques :

Si le logiciel est acquis par l'entreprise, l'entreprise peut opter pour :

l'amortissement linéaire du logiciel, le taux étant fonction de leur durée probable d'utilisation (Inst. du 9 mars 1999). Ce taux doit être déterminé en fonction de la date à laquelle, compte tenu de l'évolution prévisible des technologies, le programme cessera de répondre aux besoins de l'entreprise.

l'amortissement exceptionnel du logiciel sur une période de douze mois du coût de revient des logiciels dont elle a fait l'acquisition (article 236-II, alinéa 1 du CGI). Cet amortissement reste facultatif pour l'entreprise, il est calculé sur la période s'achevant à l'issue des onze mois consécutifs suivant le mois d'acquisition

La décision de pratiquer ou non cet amortissement exceptionnel doit être prise à la clôture de l'exercice au cours duquel est intervenue l'acquisition du logiciel.

Le calcul de cet amortissement exceptionnel s'effectue prorata temporis, sur une période de douze mois, le mois d'acquisition étant compté pour un mois entier. Si l'acquisition du logiciel est réalisée moyennant le versement de redevances annuelles, les sommes versées sont déductibles en frais généraux, au fur et à mesure des paiements. L'entreprise peut opérer chaque année un amortissement égal au montant de la redevance versée au cours de la même année, à condition que le versement des redevances soit échelonné sur toute la durée du contrat. En outre, par mesure de simplification, l'administration autorise les entreprises à passer directement en charges déductibles le prix d'acquisition des logiciels lorsque leur valeur unitaire n'excède pas un montant fixé à 500 € pour les exercices clos à compter du 1er janvier 2002 (2500 F antérieurement).

http://www.droitweb.com/dw2/versionimprimable.jsp?pArticleID=124

(mars 2002)

Cas Faikraime (amor103é)

Pour les amortissements dégressifs, utilisez les coefficients suivants :

n (durée de vie)	coefficient
n=3 ou n=4	1,25
n=5 ou n=6	1,75
n > 6	2,25

Un matériel industriel est acheté 184 000 € ht le 01/07/2004. Sa durée probable de vie est de 5 ans et il est mis en service le jour même.

Travail à faire :

- 1) Présentez le tableau d'amortissement de ce matériel en linéaire
- 2) Présentez le tableau d'amortissement de ce matériel en dégressif
- 3) Pourquoi les annuités sont-elles différentes?

Une machine, dont la durée probable de vie est 5 ans, est achetée 90 000 € ht le 25/04/2004, et elle est mise en service le 15 mai.

Travail à faire :

- 1) Présentez le tableau d'amortissement de ce matériel en linéaire
- 2) Présentez le tableau d'amortissement de ce matériel en dégressif
- 3) Pourquoi les annuités sont-elles différentes?

cas Fée Hollez

un matériel de transport acheté 105 000 € ht à la création de l'entreprise « Fée Hollez » présente un cumul d'amortissements de 52 500 € au bilan le 31/12/2004 (amortissement **linéaire** 20 %). Par ailleurs, la facture d'achat, le 11/06/2004, d'un micro-ordinateur est la suivante :

FAC	11/06/2004
Ordinateur P1000	14 300
Installation	1 000
TVA	3 060
Net à payer	18 360

Travail à faire :

- 1) déterminer la date de création de l'entreprise
- 2) passez l'écriture d'acquisition (tva 20% pour simplifier)
- 3) présentez le **tableau** d'amortissement du micro-ordinateur (**dégressif** sur 5 ans)

cas Fainoire

on extrait du bilan au 31/12/2004 de l'entreprise Fainoire :

Extrait de l'ACTIF	brut	amortissements	net	PASSIF
constructions	800 000	110 000	690 000	

Et au bilan au 31/12/2005:

Extrait de l'ACTIF	brut	amortissements	net	PASSIF
constructions	800 000	130 000	670 000	

Toutes les constructions ont été acquises à la création de l'entreprise et sont amorties linéairement. Par ailleurs, une machine XJR1300 a été acquise le 15/04/2005 pour la somme de 237 000 € TVA incluse (20 % pour simplifier). Cette somme comprend 9 000 € de frais de mise en route ; la machine XJR1300 sera amortie en 5 ans en dégressif.

Travail à faire:

- 1) retrouvez le taux d'amortissement des constructions et la date de création de l'entreprise.
- 2) présentez le tableau d'amortissement de la machine XJR1300

cas Fainatur

l'entreprise Fainatur a acquis à crédit le 10/07/2004, une machine-outil au prix de 132 000 € ttc (TVA 20% pour simplifier) dans lesquels elle a subi des frais d'installation et de montage de 10 000 € ttc ; cette machine sera amortie en dégressif sur 8 ans.

Travail à faire :

- 1) enregistrez l'acquisition de l'immobilisation
- 2) présentez le tableau d'amortissement

cas NADIENNE (amor202é)

La société Nadienne distribue sur le marché national du matériel de camping acheté à des grossistes. Mr Tantigloux, le directeur, vous fournit les renseignements suivants :

1) état des immobilisations :

immobilisations	Valeur d'entrée	Date d'acquisition
Terrain	200 000	15/11/2005
Constructions	500 000	20/04/2006
Matériel de transport	80 000	10/10/2007
Matériel informatique	40 000	20/06/2008
Titres décathlon	150 000	10/03/2005

2) renseignements complémentaires

suite votre e-mail de ce matin, je vous confirme nos procédures d'amortissements : toutes les immobilisations amortissables le sont aux conditions suivantes :

- -durée de vie 5 ans (sauf les constructions 20 ans)
- -mode uniquement linéaire

a+

Mr Tipi

Travail à faire :

- 1) complétez le **compte de résultat** et le **bilan** au 31/12/08, en utilisant les annexes fournies et en justifiant vos calculs
- 2) enregistrez les **écritures** au journal le 31/12/2008

annexe 1 : compte de résultat abrégé de la société Nadienne au 31/12/08

charges	sommes	produits	sommes

annexe 2 : bilan abrégé de la société Nadienne au 31/12/08

ACTIF	brut	amortissement	net	PASSIF	net

Cas NAILLE (amor104é)

La société NAILLE se crée le 01/01/2001 avec un capital de 100 000 € répartis comme suit :

- 50 000 € déposés en banque
- 50 000 € utilisés pour acquérir une machine

l'activité des 5 premières années peut se résumer comme suit :

années	2001	2002	2003	2004	2005
Achats de matières premières	5 000	5 000	5 000	7 000	7 000
Charges externes	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000
Salaires	2 000	2 000	2 000	3 000	3 000
Ventes de produits finis	15 000	15 000	16 000	19 000	20 000

- (a) Toutes les opérations se font au comptant
- (b) Ne pas tenir compte de la tva
- (c) prendre un taux d'impôt sur les sociétés de 30 %

Travail à faire :

- 1) présentez les comptes de **résultat** et les **bilans** des 5 premières années <u>SANS</u> vous préoccuper des amortissements ;
- 2) présentez les comptes de **résultat** et les **bilans** des 5 premières années <u>EN TENANT COMPTE</u> des amortissements : la machine est amortie sur 5 ans selon le mode linéaire (pas de prorata temporis)
- 3) expliquez les **différences** de résultat entre les 2 questions ; qu'en pensez-vous ?

ANNEXE 2: tableau d'amortissement de la machine

VE =	50 000
Durée =	5 ans
Taux (L) =	20 %
Date =	01/01/2001

Années	VE	dap	cumul	VCN
2001	50 000	10 000	10 000	40 000
2002	«	10 000	20 000	30 000
2003	«	10 000	30 000	20 000
2004	«	10 000	40 000	10 000
2005	«	10 000	50 000	0
		= 50 000		

ANNEXE 1: documents de synthèse SANS les amortissements

résultat et bilan **simplifiés** au 31/12/2001

charges	produits	actif brut am & prov net passif net
	résultat et l	bilan simplifiés au 31/12/2002
charges	produits	actif brut am & prov net passif net
	résultat et l	bilan simplifiés au 31/12/2003
charges	produits	actif brut am & prov net passif net
	résultat et l	bilan simplifiés au 31/12/2004
charges	produits	actif brut am & prov net passif net
	résultat et l	bilan simplifiés au 31/12/2005
charges	produits	actif brut am & prov net passif net

ANNEXE 3: documents de synthèse AVEC les amortissements

résultat et bilan **simplifiés** au 31/12/2001

charges	produits	actif brut am & prov net passif net
	résultat et	bilan simplifiés au 31/12/2002
charges	produits	actif brut am & prov net passif net
	résultat et	bilan simplifiés au 31/12/2003
charges	produits	actif brut am & prov net passif net
	résultat et	bilan simplifiés au 31/12/2004
charges	produits	actif brut am & prov net passif net
	résultat et	bilan simplifiés au 31/12/2005
charges	produits	actif brut am & prov net passif net

MIAGIX (amor302e)

L'entreprise **MIAGIX** se crée début 2001, avec comme métier la fabrication et la distribution de voitures « modèles réduits », onéreuses et destinées au créneau particulier de la compétition.

Elle démarre son premier exercice avec les immobilisations suivantes :

éléments	valeur HT	date
	(19,6 %)	d'acquisition
terrain	200 000	01/01/01
constructions	500 000	01/01/01
machine XT moulage	60 000	01/01/01
machine YZ peinture-émail	70 000	15/04/01
machine ZZ pressage	80 000	15/08/01
Cabriolet 406	80 000	20/02/01
camionnette J 7	100 000	20/06/01

renseignements complémentaires :

- Toutes les immobilisations amortissables le sont sur 5 ans, sauf les constructions (25 ans).
- Le mode dégressif est appliqué uniquement aux machines.

travail à faire :

- 1) Passez **l'écriture** de dotation aux **amortissements** qui sera enregistrée le 31/12/2002 (en admettant bien sûr qu'il n'y ait aucun changement dans le patrimoine de l'entreprise).
- Justifiez vos calculs.
- 2) La machine YZ est revendue le 15/11/2003 à la société GMI-X, qui remet à la société MIAGIX un chèque de 25 000 € pour paiement comptant et total. Passez les **écritures** concernant cette **cession**.

MIAGIX réalise-t-elle une bonne affaire sur cette cession? Pourquoi?

- 3) La société GMI-X amortit la machine YZ également sur 5 ans. Quelle écriture de **dotation** passera-t-elle au 31/12/2003 ? Que pourra-t-on lire au **bilan** 2003 à la ligne concernant cette machine ?
- 4) pourquoi y a-t-il plusieurs modes d'amortissements?

annexe 1 : détermination des taux dégressifs

années	coefficient
3-4 ans	1,25
5-6 ans	1,75
> 6 ans	2,25

	JOURN A	AL chez MIAGIX 1		
		'		
•	 	2		' '
I		3		ı .
1		4		
I		5		
I		6		ı .
J		7		

Cas Merrat (cess304é)

L'entreprise Merrat termine son exercice comptable le 31 mai de chaque année. De la balance établie avant inventaire au 31/05/03, on extrait les comptes suivants :

- installations techniques 472 000
- amortissements des installations techniques 143 980

Le poste « installations techniques » est composé ainsi :

tandione to oningues in set somposes anion.					
désignation	Date	Valeur	Durée	Mode	
	d'acquisition	d'entrée	de vie	d'amortissement	
Machine Saunny	15/12/98	80 000	5	Dégressif	
Machine K-nonne	01/05/01	???	10	Linéaire	
Machine Tauchibat	16/06/01	???	8	Dégressif	
Machine Jyvessez	01/02/03	72 000	10	linéaire	

Travail à faire :

- 1) retrouvez les valeurs d'origine manquantes.
- 2) Passez l'écriture de dotations aux amortissements 2003.

Cas Maiscoppe

L'entreprise Maiscoppe, qui termine son exercice comptable le *30 avril* de chaque année, a acquis le 15/08/08 un véhicule de tourisme de marque Citroën, payé comptant par un chèque de 72 000 (TVA 20 %), et avec une durée d'utilisation prévue de 5 ans.

Travail à faire :

- 1) passez l'écriture d'acquisition du véhicule.
- 2) Passez l'écriture de dotation au 30 avril 2009 et commentez brièvement.

Cas Merramanne

L'extrait du bilan de la société Merramanne, qui a été créée le 01/01/07 se présente comme suit au 31/12/08 avant inventaire (aucune acquisition n'a été effectuée depuis la création de l'entreprise ; les immobilisations sont amorties selon le système linéaire à l'exception des « installations techniques » amorties selon le système dégressif) :

ACTIF	brut	Amort & prov	Net 08	Net 07
IMMOS INCORPORELLES:				
Frais d'établissement	24 000	3 000	21 000	???
Fonds de commerce	250 000	0	250 000	???
IMMOS CORPORELLES:				
Terrains	80 000	0	80 000	???
Constructions	300 000	7 500	292 500	???
Installations techniques	240 000	48 000	192 000	???
Autres (1)	400 000	32 000	368 000	???
(1) Dont matériel de bureau	160 000	8 000	152 000	???
(1) Dont matériel de transport	240 000	24 000	216 000	???

Travail à faire :

- 1) retrouvez les **taux** d'amortissements pratiqués sur les différentes immobilisations.
- 2) Calculez les amortissements 20088 et passez l'écriture correspondante.

Annexe : amortissement dégressif (coefficients à utiliser)

n (durée de vie)	coefficient
n=3 ou n=4	1,5
n=5 ou n=6	2
n > 6	2,5

Cas Millon (cess303é)

Le comptable de l'entreprise Millon a établi, au 31 décembre 2009, une balance avant inventaire, dont il a extrait les renseignements suivants :

2182	Matériel de transport	280 000,00	
28182	Amortissements du matériel de transport		115 000,00

Ce matériel se compose d'une voiture de tourisme Mercedes acquise début janvier 2008 pour un montant de 160 000 et d'une voiture de tourisme Citroën.

Les 2 véhicules sont amortis selon le procédé de l'amortissement constant.

Le compte « amortissements » comprend :

La voiture Citroën a fait l'objet d'une cession le 01/04/2009 pour un montant de 40 000 €.

Le comptable s'est contenté de passer, à cette date, l'écriture suivante :

512	banque	40 000,00	
775	Produits des cessions d'éléments d'actif		40 000,00

Travail à faire :

1-retrouvez le taux d'amortissement du véhicule Mercedes ; justifiez vos calculs/

2-déterminez la **date** d'acquisition du véhicule Citroën (le taux d'amortissement est forcément identique à celui de la Mercedes).

3-comptabiliser les **amortissements** au 31/12/2009 et régularisez la cession de la voiture vendue.

4-quelles sont les particularités fiscales liées aux véhicules ? Pourquoi ?

5-Que comprend la valeur d'entrée d'une immobilisation? Pourquoi?

	1	débit	crédit
•	2		
I	3	l	1
		1	
1	4		l l
1	4	1	I I

^{*}les amortissements du véhicule Mercedes pour 40 000 €

^{*}les amortissements du véhicule Citroën pour 75 000 €

Cas Skroutte (amor303é)

La société Skroutte, créée le 01/1/08 est une PMI qui achète du pin brut pour fabriquer des meubles pour les cantines ou les restaurants d'entreprise. Jean Bonbeure, le directeur financier, profite de votre présence en mai 2010 pour vous confier les tâches suivantes :

1) achat d'une trancheuse semi-automatique pour travailler le bois brut :

Fonction :	Découpe et polissage du bois
Prix ht:	80 000
Date d'achat :	10/05/10
Date de mise en service :	25/05/10
Durée de vie :	5 ans
TVA:	19,6 %

Mode d'amortissement :	Dégressif
Fournisseur:	Donald Maque
Marque :	Kwik
Port ht:	2010
Frais d'installation ht :	5 000
Mode de paiement :	½ comptant ½ à 60 jours

2) achats de titres le 12/05/10:

Eléments	Prix	Quantité	objectifs
	unitaire	achetée	
Titres Maillots Nèze	2 700	400	Pour amener notre participation dans cette société à 40 % de son capital
Titres Corny Chon	3 300	50	Pour profiter d'un cours favorable

3) achats de 500 m2 de pin le 18/05/10 :

fournisseur : Patty Ciezprix ht du m2 : 12 €port ht : 1 000 €

- moitié au comptant, moitié par effet au 30/06/10

4) ventes de tables (modèle « américain » 6 personnes) le 22/05 :

quantité : 100 tablesclient Pinrassy

- prix unitaire ht : 5 000 € - port ht : 2 500 €

- 1/3 au comptant, le reste par effet au 31/07/10

5) la nouvelle trancheuse étant suffisamment performante, la société Skroutte revend (contre chèque bancaire) l'ancienne machine le 15/06/10 à l'atelier Hans Burger ;

à cette occasion ,elle réalise une plus-value de 10 000 €.

travail à faire :

- 1) passez les écritures de mai 2010 (TVA au taux unique de 19,6 %) à l'aide de l'annexe 1
- 2) présentez le tableau d'amortissement concernant l'acquisition de la nouvelle trancheuse
- 3) écritures de **cession** 2010 de l'ancienne machine (éventuellement sur l 'annexe 1)
- 4) présentez l'extrait de l'actif du bilan après inventaire au 31/12/10, sachant que toutes les immobilisations amortissables le sont sur 5 ans, sauf les constructions (20 ans); et sachant que le mode dégressif est appliqué uniquement aux machines et installations techniques (annexes 2 et 3)
- 5) écritures chez Hans Burger au 05/06/10 et au 31/12/10, en justifiant vos calculs (annexe 4)
- 6) cours: relations entre la TVA et les immobilisations

remarque : amortissement dégressif (coefficients à utiliser)

n (durée de vie)	coefficient
n=3 ou n=4	1,5
n=5 ou n=6	2
n > 6	2,5

annexe i	: journal chez SKROUTE		
I			
•	2		
ı	3	1	1
I	4		
	5	· 	i
İ	6		
I	, i		
	7		
I			
I	8]

annexe 2 : extrait de la balance au 31/12/2009

N°	intitulés	Soldes	Date achat	Date mise	remarques
		débiteurs		en service	
210	Terrains	100 000	01/01/08	01/01/08	
213	Constructions	400 000	10/03/08	10/03/08	
215	Machines et installations techniques	60 000	15/03/08	25/03/08	Uniquement l'ancienne trancheuse
2182	Matériel de transport	70 000	10/04/08	15/04/08	Uniquement une berline 206 Peugeot
2183	Matériel de bureau et informatique	30 000	10/04/08	20/04/08	
261	titres	0			

annexe 3 : actif immobilisé au 31/12/10 (extrait à compléter)

ACTIF	brut	Amort & prov	net
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais recherche développement			
Fonds commercial			
Autres			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions			
Installation techniques			
Matériel de transport			
Matériel de bureau			
Autres			
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
Titres	_		
Autres	_		

annexe 4	: journal chez Hans Burger	
	2	l
!	3	<u> </u>
		l I